Département : Savoie (73) Commune : CHALLES-LES-EAUX

Nom de la zone de baignade : Plan d'eau de Challes-les-Eaux

Description de la zone de baignade

Nature : Plan d'eau alimenté par le ruisseau « La Furieuse » - plage artificielle

Longueur de la plage : 125 m

Profondeur de la zone de baignade : petit bain : 1,5 m max. / grand bain : 3,6 m max.

Marnage : Nul

Dates de la saison balnéaire : 1er juillet – 31 aout

Localisation du point ARS : sur la carte

Fréquentation maximale : 350 personnes/jour en pointe

Equipements : poste de secours, snack/bar, sanitaires, douches

Accessibilité aux animaux : baignade et accès à la plage interdits aux animaux domestiques

Autres activités : circuit de randonnée longeant le plan d'eau – équipements sportifs (tennis…)

Zone riveraine : plan d'eau située dans un environnement naturel (parc de loisirs)

Occupation du sol : bassin versant : urbain (1/4) – bois (3/4)

Profil de vulnérabilité du plan d'eau de Challes-les-Eaux

Carte de situation et des usages

Qualité du milieu aquatique

Evolution du classement :

ANNEE	2008	2009	2010	2011	2012
Classement selon directive de 1976	B	B	B	A	B
Classement selon directive de 2006				Excellente qualité	Excellente qualité

A Bonne qualité B Qualité moyenne C Momentanément polluée D Mauvaise qualité

L'historique du classement sur la période 2008-2012 met en évidence une eau présentant généralement une qualité moyenne pour la baignade « qualité B ».
Le classement de la qualité de l'eau du plan d'eau d'excellente qualité au regard de la directive de 2006.
La qualité de l'eau est conforme vis-à-vis de l'usage de baignade.
Les valeurs maximales sont inférieures aux seuils préconisés par l'AFFSET vis-à-vis du risque sanitaire (1000 E.coli/100ml et 370 entérocoques/100ml).

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Développements des macro-algues uniquement en berge – Absence de risque sanitaire.

Potentiel de prolifération du phytoplancton et notamment des cyanobactéries

- Absence de changement anormal de la coloration de l'eau - Risque de prolifération des cyanobactéries faible à modéré.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Rejets diffus d'assainissement
Assainissement pluvial	Alimentation du plan d'eau par une prise d'eau implantée sur le ruisseau « la Mère » ⇨ lessivage des surfaces imperméabilisées par temps de pluie
Agriculture	Néant
Autres sources diffuses	Présence d'animaux domestiques (chiens interdits sur la plage) Présence possible d'animaux sauvages (canards…)

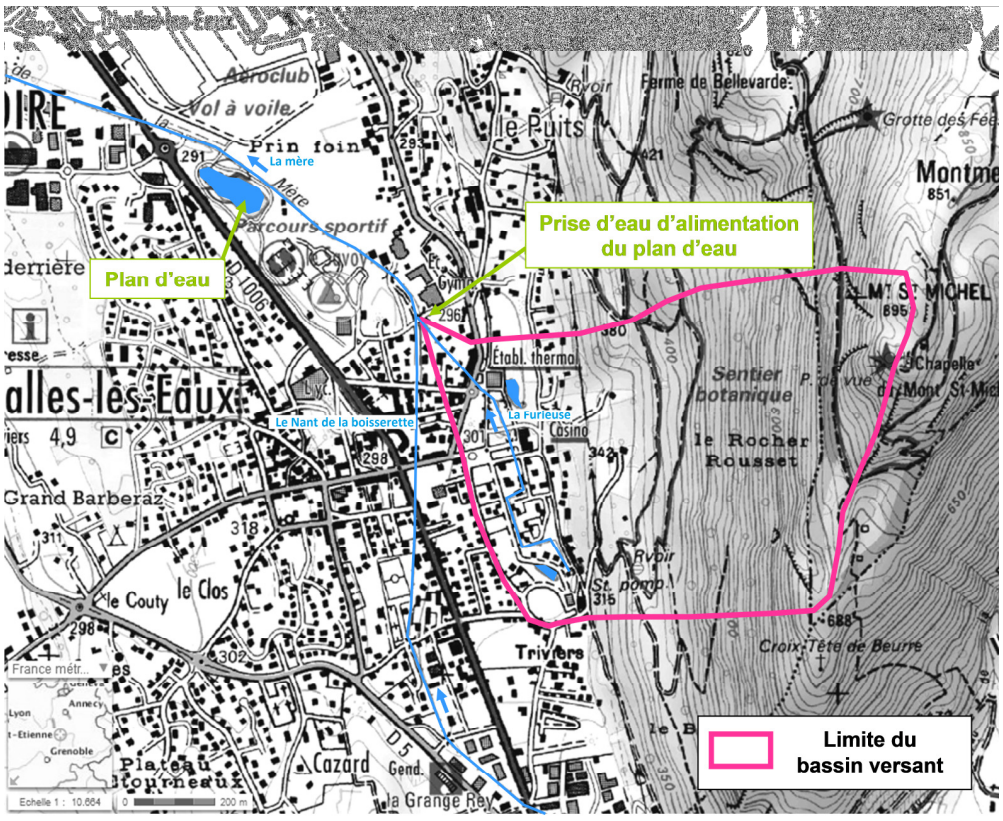

Caractérisation du risque potentiel

REJET A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE		
Assainissement collectif (rejets diffus)	Variable	Moyen à Fort 3/5 à 4/5	<12-24 heures
Ruissellement sur les surfaces imperméabilisées du bassin versant par temps de pluie	Temps de pluie	Moyen à Fort 3/5 à 4/5	<12-24 heures
Animaux domestiques et sauvages à proximité du plan d'eau	Variable	Faible (niveau 2/5)	<12 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	ORGANISME	DATE DE REALISATION
Surveillance de la qualité des eaux du plan d'eau	ARS	5 fois par saison
Assainissement collectif : Poursuite des contrôles de branchements réalisés en Police des réseaux	Chambéry métropole	Régulièrement
Nettoyage régulier des abords du plan d'eau et des surfaces imperméabilisées du bassin versant (amont prise d'eau)	Mairie	Régulièrement
Affichage	Police municipale	Régulièrement
Surveillance des baigneurs	SDIS 73	L'après midi en période estivale
Suppression de la zone camping-car sur le terrain de boule proche du Casino	Mairie	Début de l'année 2013

Contact

- Mairie de Challes les eaux, Avenue Charles Pillet, 04 79 72 80 91
- Chambéry métropole, 106 allée de la Blachère, 73 000 CHAMBERY, 04 79 96 86 00
- SDIS 73, 112